



Compte rendu du Conseil Municipal de VILLEREAU du 03/06/2021
Présidé par Monsieur André FREHAUT, Maire de VILLEREAU

COMUNNE DE VILLEREAU

Etat de présence

Membres (maire, adjoints, conseillers)	Présent(e)	Absent(e)	Procuration	Excusé(e)	Pouvoir	Membres (maire, adjoints, conseillers)	Présent(e)	Absent(e)	Procuration	Excusé(e)	Pouvoir
André FREHAUT	X					Pierre Marie FLAMAND			X		Mme Baugnée
Emilien BRIATTE	X					Julien GIULIANO	X				
Isabelle BAUGNEE	X					Dorothey ROBERT				X	
Delphine JESQUY	X					Nicolas MELEC	X				
Morgan SOUMOIS			X		Mr Fréhaut	Frédéric PHILIPPE	X				
Audrey BETH				X		Pierre DUMA	X				
Stéphanie MERIAUX	X					Luc CORDUANT			X		Mr Briatte
Gaëtan HUMEZ	X										

Nombre de présents : 10 - Nombre de procurations : 3 - Nombre total de voix : 13

Monsieur André FREHAUT, Maire de VILLEREAU ouvre la séance à 20h05.

Point n°1 : Approbation du compte rendu de la séance précédente

Le compte rendu de la séance du 03 juin 2021 n'appelle pas de commentaires de la part du conseil. Mr le maire demande d'approuver le compte rendu de la séance du 03 juin 2021.

Nombre d'élus présents	10	Votants (Elus présents et Pouvoirs)	13	Exprimés	13
Votes pour	13	Abstentions et nuls	0	Votes contre	0

Le point est approuvé à l'unanimité.

**Compte rendu du Conseil Municipal de VILLEREAU du 03/06/2021
Présidé par Monsieur André FREHAUT, Maire de VILLEREAU**

Point n°2 : Contrats aidés.

Mr le maire porte à l'attention du conseil municipal la fin du contrat PEC de Mme Huin Camille au 31 août 2021.

Au vu de ses compétences, ainsi que dans le souci de garder une continuité de travail, il est proposé de valider un CDD 20 heures de 12 mois en tant qu'adjointe d'animation.

Afin de préparer au mieux la prochaine rentrée scolaire Mme DELVAL porte à l'attention du conseil municipal un tableau d'organisation concernant l'encadrement des enfants en périscolaire ainsi que les postes souhaités afin de garantir cette organisation.

Le conseil municipal donne son accord pour le recrutement d'au moins deux contrats en parcours emploi compétences (PEC).

De nouveaux horaires concernant l'école seront également proposés : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 16h30, sachant que ceux-ci devront être validés par l'inspection académique, ainsi que le conseil d'école et le conseil municipal.

Point n°3 : Approbation des nouveaux tarifs de concessions du cimetière.

Mr le maire propose au conseil municipal une nouvelle tarification concernant les concessions du cimetière.

Il est proposé de fixer les tarifs des concessions délivrées pour une durée de 50 ans (cinquante ans) et les cavurnes à partir du 04 juin 2021 comme suit :

- concession 1 place : 125€
- concession 2 places : 150€
- concession 3 places : 175€
- concession 4 places : 200€
- concession 5 places : 225€
- concession 6 places : 250€
- cavurne : 150€

Nombre d'élus présents	10	Votants (Elus présents et Pouvoirs)	13	Exprimés	13
Votes pour	13	Abstentions et nuls	0	Votes contre	0

Le point est approuvé à l'unanimité.

Compte rendu du Conseil Municipal de VILLEREAU du 03/06/2021
Présidé par Monsieur André FREHAUT, Maire de VILLEREAU

Point n°4 : Provision budgétaire au compte 6817.

La trésorerie générale demande une régularisation sur le compte 6817 (créances non reçues) concernant des dettes de cantine de 2016 pour un montant de 633.69€.

Conformément à la réglementation de la comptabilité publique, le conseil municipal se doit de voter la décision modificative du budget primitif 2021.

Nombre d'élus présents	10	Votants (Elus présents et Pouvoirs)	13	Exprimés	13
Votes pour	13	Abstentions et nuls	0	Votes contre	0

Le point est approuvé à l'unanimité.

Point n°5 : Point sur les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

Un planning de présence est présenté au conseil municipal.
Les présidents des bureaux de vote sont déterminés comme suit :

Noms	Date	Election
Mr SOUMOIS Morgan	20/06/2021	Départementales
Mr CORDUANT Luc	20/06/2021	Régionales
Mr MELEC Nicolas	27/06/2021	Départementales
Mr CORDUANT Luc	27/06/2021	Régionales

Afin de respecter les recommandations de la préfecture il est demandé lors du dépouillement de procéder en premier lieu à celui des élections régionales et ensuite à celui des élections départementales.

Mr le maire demande d'intégrer la note concernant les procurations sur la page Facebook de la commune ainsi que sur le site internet.

Il est rappelé qu'une réunion est prévue le 17 juin 2021 à 18h30 :

- Préparation de la salle en prévision des scrutins
- Organisation des scrutins
- Organisation des dépouillements
- Transmission des résultats
- Questions diverses

Point n°6 : Installation préfabriqués

Il est porté à l'attention du conseil municipal qu'il reste à valider la grue pour l'installation des préfabriqués (6^{ème} classe pour l'école) et qu'une demande pour augmenter la capacité électrique (triphase) est en cours.

Compte rendu du Conseil Municipal de VILLEREAU du 03/06/2021
Présidé par Monsieur André FREHAUT, Maire de VILLEREAU

Les travaux d'installation sont prévus pour la première quinzaine de juillet.

Il est proposé de faire une visite du site le 17 juin afin de visualiser et de déterminer la position à venir des préfabriqués.

Point n°7 : Renouvellement agrément service civique.

Il est proposé au conseil municipal de renouveler l'agrément de service civique pour une durée de 3 ans.

Cet agrément permettrait le recrutement de deux services civiques :

- 1 au service technique
- 1 pour l'OMS

Nombre d'élus présents	10	Votants (Elus présents et Pouvoirs)	13	Exprimés	13
Votes pour	13	Abstentions et nuls	0	Votes contre	0

Point n°8 : Nouveau site internet.

Le constat d'obsolescence du site internet de la commune étant posé, il est proposé au conseil municipal de valider un nouveau site.

Il est fait une présentation au conseil municipal des services de l'hébergeur 1/2/3 mairie, et il est procédé à une consultation d'autres prestataires.

Il faudra dans ce cas prévoir la résiliation de l'ancien hébergeur OVH.

Point n°9 : Paiement en ligne du périscolaire et de la restauration scolaire.

Afin de faciliter les paiements de factures concernant le périscolaire et la restauration scolaire il est proposé au conseil municipal de passer au règlement par PFIP TIP.

Cela permettra de proposer le règlement des factures par carte bancaire, service qui n'est pas proposé actuellement.

Sa mise en place devrait être effective pour la rentrée de septembre.

Il est demandé de préparer un courrier aux familles afin de leur expliquer au mieux les modalités de ce futur service.

Point n°10 : Délégation « suivi du personnel »

Afin d'apporter un soutien au personnel des services techniques il est proposé que Mr Duma Pierre se charge d'un suivi hebdomadaire.

Mr FREHAUT André, maire de VILLEREAU, clôture la séance à 21h45.